

République Française

MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE

Canton de Montaigu
(85500- Vendée)

**DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du 12 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le douze février, à 20 h 00, salle de la mairie, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 6 Février 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Étaient présents :	Mrs RONDEAU Landry, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, Mr VITALI Yannick, Mmes MORISSET Mary, OUVRARD Elise, PASQUIER Laurence, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs FICHET Simon, LIBAUD François, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique
Absents excusés :	Mrs ROBERT Sylvain et BREMAND Romain
Pouvoirs :	Mr BREMAND Romain à Mr FICHET Simon
Secrétaire de séance :	Mr VITALI Yannick

N° 12-02-2024-02 – AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Monsieur le Maire propose, aux membres du conseil municipal, d'affecter les résultats du compte financier unique de l'exercice 2023 au budget primitif 2024 :

Budget PRINCIPAL

Résultat de fonctionnement :

- ◆ 65 627.73 euros à reporter à l'article 002 en recettes de fonctionnement
- ◆ 372 726.00 euros à reporter à l'article 1068 en recettes d'investissement

Résultat d'investissement :

- ◆ 196 272.94 euros à reporter à l'article 001 en recettes d'investissement

Budget BATIMENTS COMMERCIAUX : EPICERIE

Résultat de fonctionnement :

- ◆ 3 072.39 euros à reporter à l'article 002 en recettes de fonctionnement
- ◆ 24 589.62 euros à reporter à l'article 1068 en recettes d'investissement

Résultat d'investissement :

- ◆ 24 374.62 euros à reporter à l'article 001 en dépenses d'investissement

Budget BATIMENTS COMMERCIAUX : TRICHERIE

Résultat de fonctionnement :

- ◆ 910.55 euros à reporter à l'article 002 en recettes de fonctionnement

Résultat d'investissement :

- ◆ 4 345.65 euros à reporter à l'article 001 en recettes d'investissement

Budget LOTISSEMENT « LE LONGUENAI »

Résultat de fonctionnement :

- ◆ 16 125.92 euros à reporter à l'article 002 en recettes de fonctionnement

Résultat d'investissement :

- ◆ 240 702.85 euros à reporter à l'article 001 en dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le

ID : 085-218501443-20240212-12_02_2024_02-DE



Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, adoptent l'affectation des résultats proposée ci-dessus.

Date de publication
13/02/2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Landry RONDEAU